

Coloration et nom des chèvres en élevage pastoral corse : Essai de transcription des savoirs

Pierre Santucci¹ et Paul Franceschi²

Résumé : *Cet article est extrait d'une publication qui visait à comprendre les liens entre génétique de coloration des animaux et pratiques langagières.*

Il s'intéresse aux savoirs des bergers relatifs à la dénomination des chèvres. Il consiste, après entretiens, enregistrements de discours et séances photos des animaux, à formaliser ces savoirs. Les résultats montrent que l'attribution d'un nom obéit à un ordre précis à partir de la robe (couleur, étendue de la couleur et disposition) puis des signes anatomiques facilement repérables, du caractère de la chèvre, de la généalogie et enfin de critères plus personnels à l'éleveur.

Mots clés : chèvre, pastoral, coloration, savoir, pratique langagière.



Photo © Inra/ P. Santucci : *Type de coloration chez la chèvre corse : Mosciatamerlata farinata*

Mosciata désigne du blanc ou du gris autour de la bouche,
merlata désigne du roux au niveau des joues,
farinata un gris cendré sur le cou et plus largement au niveau de la robe

¹INRA, UR 45 Développement de l'élevage, LRDE, F- 20250 Corte
☎ 04 95 45 15 13 ✉ pms@corte.inra.fr

²Université Pascal Paoli, UFR Sciences, F- 20250 Corte

Introduction

En Corse, l'élevage pastoral a su conserver dans l'expression de ses liens à la Nature et à ses produits, un certain nombre de ses caractéristiques - races locales productives; pratiques de conduite des troupeaux, de sélection des animaux et de transformation fromagère, etc.- qui font état de savoirs spécifiques.

Ces savoirs, communément appelés *empiriques*, propres aux sociétés rurales, sont mobilisés dans les actes techniques de tous les jours pour réaliser des activités ou des métiers fortement dictés par des situations géographiques souvent contraignantes (ressource fourragère saisonnée par exemple).

La dénomination des animaux, toujours en vigueur dans la majorité des élevages ovins-caprins, est particulièrement intéressante pour illustrer ces propos. Elle est d'ailleurs connue dans les communautés pastorales et dans le bassin méditerranéen, elle repose sur des principes communs. La nature et le ton des couleurs, leurs dispositions sur la robe déterminent le nom de l'animal. De plus, chaque espèce domestique, tient une nomenclature spécifique.

Sans verser dans des références bibliographiques, il importe de rappeler que la présence de la chèvre est attestée en Corse depuis le Néolithique ancien et que son élevage a marqué profondément la société corse aussi bien dans les systèmes de production des communautés montagnardes que dans l'image même que celles-ci donneront d'elles, dans l'île et au dehors.

1. Savoirs et pratiques

Des considérations rapides sur les élevages pastoraux corses, montrent que les données de structure - taille importante du troupeau (en moyenne 150 chèvres) et du territoire de pâturage(300ha), le mode de conduite des troupeaux (libre sur parcours, monte libre, traite manuelle sans contention), les données biologiques (animal laitier, comportement grégaire, variétés des couleurs), rendent nécessaire l'instauration d'un mode d'identification de l'animal voire, de communication entre le berger et la chèvre comme déjà signalé (Ravis-Giordani, 1983).

Le berger est amené à s'adresser à une chèvre, par la voix, accompagnée fréquemment d'une gestuelle (main levée vers elle), en particulier au moment de la traite, de la mise-bas, et surtout lors de la période d'allaitement des chevreaux. En effet, après la mise-bas, les jeunes sont séparés de leurs mères : ils vivent, nuit et jour, dans un local adapté (*sercone* ou *chjostru*) et ils ne rencontrent leurs mères que le temps de la tétée jusqu'à l'âge d'être abattus vers 45 jours. A chaque séquence d'allaitement, le berger donne le chevreau à la mère en l'appelant et en le lui présentant¹. A l'annonce de son nom, la chèvre marque la réception par un mouvement de la tête, un léger bêlement, voire quelques pas en direction du berger. Quant à la traite, toujours manuelle dans la majorité des élevages, elle se fait dans la chèvrerie (ou dans un parc) "à vue"² puisque le berger connaît individuellement chaque animal. Enfin, quelques observations de comportement en ces moments de communion, confirment que chaque chèvre connaît son nom qui est aussi connu des autres chèvres.

¹ Cette pratique concerne les 2 premières semaines de la vie du chevreau et quand cet apprentissage est bien rôdé et que lien très fort mère-jeune, est créé, elle peut prendre une autre forme, moins contraignante pour le berger : lâcher des chevreaux dans le troupeau en bergerie, la nuit seulement.

² En élevage pastoral, traire "à vue" signifie que les chèvres sont libres dans le parc et que le berger traite l'une après l'autre sans aucune forme de contention, contrairement aux brebis, moins dociles, qui sont serrées dans un parc spécifique, très étroit.

1.1 Hiérarchie des critères et arborescence

Dans la formation du nom de la chèvre, nous avons identifié que la pratique dominante repose sur la mobilisation ordonnée de paramètres, avec d'abord ceux relatifs aux patrons de coloration (disposition, localisation et étendue des couleurs) puis ceux qui se réfèrent à des signes anatomiques facilement visibles comme la forme des cornes par exemple. De ce fait, le nom de l'animal respecte une nomenclature reconnue par les bergers qui maîtrisent ce savoir et qui s'applique également aux autres animaux domestiques : brebis, vaches, porcs.

Enfin, d'autres noms se rapportent à la généalogie, au caractère de l'animal ou à des événements particuliers. Dans ce cas, le nom n'est plus en rapport direct avec la robe de l'animal, il s'inscrit davantage dans le quotidien de chaque éleveur et il relève de l'usage personnel.

A partir de ces 3 registres, couleur, anatomie, généalogie et divers dont le premier est largement dominant, découlent une gamme très large de noms du fait des combinaisons possibles entre couleurs, entre couleurs et signes anatomiques, entre signes anatomiques et particularités de l'animal, etc.

1.2 Patrons de coloration

1.2.a Couleur unique de l'animal

Dans ce cas, la couleur détermine le nom qui sera simple, le plus souvent imagé mais toujours référé à la couleur de la robe : une chèvre à la robe noire, peut être nommée tout simplement *nera* mais sera préférentiellement appelée *curbina* (de *corbu*, corbeau qui symbolise la couleur noire) ou *murina* (de *mora*, qui renvoie tout autant à la couleur noire).



Photo © Santucci/Inra : Types de coloration chez la chèvre corse : Murtirossa. (la robe présente un roux foncé uni)

De même, on enregistre pour d'autres robes unies, *culomba* (blanche), plutôt que *bianca*, *ceria* (fauve), *rossa* (brune), *rughjina* (rouille) *vaglia* (bai), *cinnerata* (grise), etc.

Pour qualifier les différents tons d'une couleur, le nom peut être composé sans que cela soit une règle : citons gris foncé *grisgia bughja*, alors qu'un gris clair donnera *argentella* (voire *cinnerata* pour un autre ton de gris), un blanc dégradé donnera *farinella* (voire *sbiancata* ou *farinata*), un fauve clair *fala*, un roux sombre, *murtirossa*.

Ainsi, la couleur génère le nom qui peut être qualifié de racinaire dans la mesure où il ouvre la possibilité à des dérivés qui, sans affecter le sens originel pour autant, permettent de nommer différemment des chèvres aux robes proches ou analogues. Par exemple pour une chèvre à la robe :

- Noire, **curbina** (nom racinaire) et noms dérivés : *curbuccia*, *curbachjina*, *curbone*, *curbulana* ou **nera** : *nerina*, *nerachjola*, *neretta*, *neriola*, etc.
- Blanche, **culomba** : *culumbella*, *culumbina*, *culumbuccia*. ou **bianca** : *bianchina*, *bianchisgiola*, *bianchetta*, *bianculella*, etc.
- Rousse, **rossa** : *rossachjina*, *russella*, *russuccia* ...
- Roux-Feu, **ceria** : *ceriola*, *ceriuccia*...
- Grise, **grisgia** : *grisgetta*, *grisgina*, etc. ou **cinnerata** : *cinnerella*, *cinnerina*...
- Fauve-Clair, **fala** : *falletta*, *falella*, *falone*...

- Roux-sombre, **murtirossa** : *murtinella*...
- Rouille, **rughjina** : *rughijnella*, etc.

Précisons que le nom imagé de l'animal et ses dérivés relèvent de l'imagination du berger qui s'appuie non seulement sur la couleur mais aussi sur la taille de l'animal, la morphologie, élargissant ainsi la gamme des noms possibles. Enfin, toujours dans le domaine de la coloration unie, la référence à d'autres animaux présentant des tons de colorations spécifiques ou même à des plantes enrichit la liste des noms : par exemple, *falchetta* (faucon), *pernicina* (perdrix), *vulpina* (renard), *castagnola* (châtaigne), etc.

1.2.b Deux couleurs

Le nom racinaire sera obligatoirement composé, toutefois, les dérivés sont souvent simples ; interviennent alors la disposition des couleurs et leur localisation en des parties anatomiques précises. Le nom obéit à une règle de base qui repose sur une double hiérarchie : la hiérarchie des couleurs et la hiérarchie anatomique.

- **La hiérarchie des couleurs** mentionne dans l'ordre le blanc ou le roux, puis le noir ou le brun. Le blanc (ou le roux) compose la première partie du nom qui n'est pas en rapport avec cette couleur mais avec sa localisation. L'autre couleur donne la seconde partie du nom. Cette règle s'explique probablement par le fait que les combinaisons de coloration entre le blanc (ou le roux) et les autres couleurs sont génétiquement les plus nombreuses.

Par exemple, la disposition du blanc à l'avant et du noir ou du brun à l'arrière donnent *collata nera* ou *collata rossa*, avec ses dérivés, *cullachjina nera*, *cullatuccia nera*, etc. Ces mêmes couleurs, disposées différemment, noir ou brun à l'avant du corps et blanc à l'arrière donneront des noms différents *lotina nera* ou *lotina rossa*, avec une série de dérivés (*lotinella nera*, par exemple)

Rappelons ici que ce sont l'emplacement et l'étendue du blanc (ou du roux, ou du gris) qui fixent le nom bien que cette couleur n'y soit pas mentionnée dans le nom lui-même.

La combinaison 2 à 2 du blanc et du noir, du roux, du gris donne des constructions analogues mais s'il s'agit du noir et du roux (ou du noir et du gris), les appellations sont en général différentes. Par exemple, pour une chèvre noire à l'avant et rousse à l'arrière le berger utilisera préférentiellement *ruviata* (avec dérivés possibles : *ruviola*, *ruiazzina*) que *lotina*, comme c'était le cas avec du noir et du blanc.



Photo © santucci/Inra : *Lotina nera*

Deux couleurs (noir/blanc), le blanc ne figure pas dans le nom mais son emplacement à l'arrière et son étendue déterminent la première partie du nom. Si ces deux couleurs sont inversées (cas fréquent) le nom serait *collata nera* (*collata* = blanc au niveau du cou)



Photos © P. Santucci/Inra : *Types de coloration chez la chèvre corse*

Dans les 2 cas, l'emplacement du blanc au niveau de la "ceinture" donne la 1^{ère} partie du nom « cinta », la 2^{ème} partie fait référence à la couleur

- La **hiérarchie anatomique** présente dans l'ordre la tête, le tronc et les membres. Le principe du nom obéit à la même règle que précédemment (partie anatomique + couleur de la robe) et toujours selon la hiérarchie des couleurs.

La tête est prédominante ; cela semble logique dans la mesure où, d'une part, les parties anatomiques, sièges potentiels de combinaisons de colorations, sont nombreuses (chanfrein, museau, joues, yeux, oreilles, nez, lèvres) et, d'autre part, la tête focalise l'attention sur la bête. Cette pratique recèle probablement une forme de "personnalisation" de l'animal. La tête joue donc un rôle primordial dans la définition du nom dès lors qu'elle présente des particularités de coloration.

Sur la tête, les couleurs, principalement blanc, roux et gris, peuvent être des points individualisés ou regroupés, des tâches, des filets très localisés.

- À l'œil, points autour de l'œil : *ochjata*. 2 filets blancs qui partent de la base des cornes vers les narines : *chjarasgiata* s'ils sont parallèles, *cavestrata* s'ils se croisent. Par exemple : *ochjata grisgia* (chèvre grise présentant 2 points blancs autour des yeux), *chjarasgiata nera* (chèvre à la robe noire avec 2 filets blancs sur le front séparés depuis la base des cornes).

- sur le chanfrein, une tâche : *facciata* ; un filet : *nasigliata*
- sur les joues, tâches : *merlata*, Trait : *silga*. Par exemple : *merlata nera* : robe noire avec une tâche blanche ou rousse sur les joues.
- sur le museau, *mosciata*, *muscietta*, *muscinella*...
- sur les narines, *nasata*, *nasina*...
- sur le front, *stellata*, *stellina*, *stegliola*
- autour de la bouche, *buchisgiata*
- nombreuses tâches, *filicata*

Pour une couleur unie de la tête, le principe consiste à lire cette couleur en référence au reste de la robe.

D'une couleur foncée de la tête qui se démarque du reste, on dira qu'elle est *mascherata* (*mascherata bughja*, avec les dérivés *mascherella*, *mascheratuccia*...) ou *camulata* (*camulella*) si la même couleur s'étend davantage.

Enfin, d'une robe foncée qui part en dégradé de la tête, on enregistre des noms comme *muvrata*, *muvrella*, *muvrarella*, etc.



Photo © P. Santucci /Inra : *Ochjatarossa*

Une exception à la règle de la construction du nom (site + couleur de la robe) concerne la couleur uniforme et intégrale de la tête pour le noir, le roux ou le gris sur robe blanche. Dans ce cas, le nom, simple, intègre simultanément la couleur et sa localisation : *capinera* (chèvre blanche à la tête noire) *capirossa* ou *capigrigia*. Précisons encore ici la richesse des dérivés à partir d'une racine, *merlata* par exemple : on aura ainsi *merlata rossa* (robe brune) ou *merlata bughja* (robe sombre) et ses dérivés *merlachjola*, *merlatella*, *merlachjina*, *merlatuccia*, *merlachjone*... Cette diversité lexicale permet de nommer des animaux différemment même s'ils ont des robes très proches. Comme nous l'avons signalé précédemment, le nom racinaire est toujours composé, mais dans la pratique, lorsque le berger appelle l'animal, il est souvent prononcé en élidant les dernières syllabes (*merlata nera* deviendra *merlatané*). Les dérivés quant à eux sont toujours simples (comme *merlachjola*).



Photo © P. Franceschi/Inra : *Merlata nera*

Il existe d'autres parties où le blanc donne le nom :

- les pattes : *calzerata* (*calzetta*, *calzatella*) par exemple *calzerata rossa* désignera une chèvre à la robe rousse unie avec du blanc au niveau des pattes.
- l'épaule : *spallisgiata* (*spallisgiata nera* ; la robe est noire avec une tâche blanche à l'épaule)
- la queue : *punticodana*, *codana*, *codanella*...
- le ventre : *ventrisgiata*
- le flanc : *fianculella*
- le dos (filet sur l'échine : *canapata*, *canapella*; forme de selle : *sellina*, *seigliola* ; ceinture : *cinta*, *curghjulata*, *curghjulella*...)
- la croupe : *ruppulata* (*ruppulella*)

Enfin, compte tenu de la répétitivité des combinaisons de couleurs, une possibilité supplémentaire existe dès lors qu'une couleur (principalement le blanc) est présente distinctement en 2 parties anatomiques précises. Le nom comportera alors 3 éléments ; par exemple pour une chèvre *lotinanera facciata* le blanc dicte la première et la dernière partie du nom, uniquement par son emplacement (dans l'ordre, arrière et front) et la couleur noire majoritaire est seule précisée dans la 2^e partie du nom. La même explication vaut pour *cinta nera stellata*, où le blanc est présent au niveau de la ceinture et du front sous forme de tâches nettes et pour bien d'autres cas de figures: *chjarasgiata nera ruppulata*, *nasata rossa calzerata*, etc.

1.2.c Plusieurs couleurs

Dans le cas de plusieurs couleurs, le nom fera état de ce mélange: *frisgiata* (*frisgiulina*, *frisgiulata*, *frisgetta*) ou *variata*, voire *pichjinata*, *pichjinella*, sans en mentionner une spécifiquement. Ici l'étendue d'une couleur n'a pas grande importance dans la composition du nom dès lors qu'elle est non majoritaire, diffuse et associée à d'autres.

1.3 Particularités anatomiques

Elles concernent les cornes, les pampilles, la barbiche, les oreilles, les yeux, la longueur du poil, la conformation de l'animal et le port de la tête. Dans ce cas également, les dérivés sont nombreux :

- forme des cornes : dressées *pinzutella*, étalées *palmulina*, recourbées *coppata*, recourbées du même côté *ciacca* et dérivé *ciachetta*, recourbées de manière inégale comme une corne collée à l'oreille *ghjerba* et dérivé, *ghjirbetta*,
- absence de cornes : *motina*, *mutinella*..
- dissymétrie des cornes : *strambetta*,
- longueur de la barbiche : *berbina*, *barbetta*, *barbiola*,
- longueur des pampilles : *pindinella*, *pinduccia*
- protubérance de la lèvre : *labretta*, *labrina*,
- oreilles courtes : *mucca* ou *musgia*,
- touffe de poils à la base des cornes : *ciuffula*, *ciuffetta*, *ciuffuluta*,
- longueur du poil : long *piluta*, *pilutella*, court *pelirasina*, *razzicata*, *razzichella*,
- couleur bleue des yeux : *lucciula*.

1. 4 Généalogie

Les pratiques du choix des jeunes femelles pour le renouvellement du troupeau, reposent sur des critères précis que le berger tient à pérenniser au mieux (qualités laitières et maternelles, grégarité, régularité de la production, etc.). De ce fait, des familles de chèvres (*reghja*)¹ sont fréquentes. Les noms des femelles se transmettent alors aux descendants qui peuvent cependant, présenter des variations de colorations, héritées du père. Dans ce cas, il est possible de relever des dérivés, qui ne reflètent plus réellement la robe de l'animal et qui font davantage référence au nom racinaire; par exemple, les descendantes de *ruviata grisia* pourront s'appeler *ruviola*, *ruviana*, *ruviatella*, *ruviatina*, *ruviazzina*, etc.

Ceci peut être constaté pour des noms sans rapport avec la coloration de la robe ; par exemple, *falchetta* est un nom qui rappelle le faucon pour sa couleur et sa grâce et les descendantes de cette chèvre pourront s'appeler *falcuccia*, *falchina*... même si au demeurant elles peuvent être nommées d'après les patrons de coloration.

Le berger mobilisera également d'autres critères pour attribuer le nom et constituer un registre à vocation plus personnelle. Ainsi, le recours au "caractère" de l'animal est fréquent surtout lorsque celui-ci fait état d'un comportement distinctif (agressif, solitaire, sauvage). On notera des noms comme *battaglia*, *altiera*, *svetica*, *salvatichella*, *furesta*...

De même, le nom traduira les mauvaises performances de production de la chèvre (niveau laitier, irrégularité des périodes de lactation et des mise-bas, mauvaises qualités maternelles,..).

Des faits marquants pour l'éleveur, tels les conditions de naissance de l'animal (jour, lieu, etc.) ou des événements d'ordre privé sont également mais dans une très faible mesure, à l'origine de certains noms. Une chèvre née au maquis par exemple, pourra s'appeler *machjaghjola* ou *ribella*, une autre restée longtemps en dehors du troupeau *tepparina*.

2. Intérêts de l'usage du nom en élevage pastoral

L'usage du nom facilite certaines tâches d'élevage telle que la traite, la tétée des chevreaux, l'approche de l'animal par le berger, etc. Il décrit également l'animal à l'occasion d'une discussion entre pairs dont le sujet peut être la disparition momentanée d'un animal ce qui est fréquent en estive. Dans ce cas, le berger parlera d'abord de la classe d'âge² spécifiée par un qualificatif (0-6 mois : *zighina*. 6-18 mois : *turriccia* / *annechja*. 18-30 mois : *bima*. 3 ans :

¹ Reghja désigne une famille, descendance mère-fille, regroupant jusqu'à 7 ou 8 chèvres qui restent relativement soudées (déplacement, couchage) dans le temps.

² Chaque classe d'âge porte un nom spécifique : de jeune = *zighina* (jusqu'à 6 mois) à *maio* (4 ans et au delà).

trima ; *maiò*, chèvre adulte), puis ensuite de la robe de l'animal, en respectant la nomenclature connue et enfin de la marque¹ à l'oreille (*segnu*), mode personnel d'indiquer la propriété.

3. Génétique de la coloration et langage pastoral

Il est connu que des relations existent entre génétique et coloration des animaux. Des travaux, dans plusieurs espèces y font référence et montrent le rôle des gènes (allèles) dans l'origine et la répartition des couleurs (Lauvergne, 1978 et 1985; Matassino *et al.*, 1990; Franceschi et Santucci, 2002).

Il est intéressant de noter que la manière de nommer les chèvres dans les élevages corses révèle une certaine connaissance génétique, même si elle est empirique, de la part du berger. En adoptant le nom selon la hiérarchie des couleurs, la dénomination est conforme aux rôles hiérarchisés des gènes dans le contrôle de la répartition des couleurs. La règle respecte la majorité des patrons de coloration, c'est-à-dire la répartition des couleurs contrôlés par certains allèles.

Cette pratique de la construction du nom révèle surtout la finesse des rapports entre homme et animal afin de rendre plus efficient l'exercice des différentes activités de la conduite d'un troupeau. Toutefois, la question de sa pérennité, à l'échelon local, se pose. Il est indéniable qu'avec la nécessaire évolution des élevages elle se heurte à des contraintes qui rendent son usage aléatoire, voire incertain (identification numérique, contrôle des performances, suivi vaccinal, etc.). Pour autant, sa transmission et son apprentissage sont du domaine du possible. L'existence d'un patrimoine langagier aussi précis laisse entrevoir des possibilités d'utilisation, notamment pratiques (identification des animaux, suivis de production) et d'approfondissements théoriques (génétique des colorations) avec notamment un élargissement des études à d'autres régions pastorales de la même aire linguistique.

Bibliographie

- Franceschi P., Santucci P. (2002) Génétique et pratiques langagières en élevage pastoral : l'exemple des chevriers corses. Actes du Colloque "Environnement et Identité" Université de Corse
- Lauvergne J.-J., Howell W.E. (1978) Un premier inventaire génétique de la chèvre corse (gènes à effet visible). *Ethnozootechnie*, n° 22, 86-93.
- Lauvergne J.-J. (1985) The use of visible genetic profiles for the identification of domestic goat populations. *FAO Goat Subnetwork*, Thessaloniki, Sept 26-27, 1985, Département de Génétique animale, CR INRA Jouy en Josas, Fr. 7p.
- Matassino D. Fortunato M., Grasso F., Montemurro N., Zullo A. (1990) Caratteri tipici dei caprini in Campania in *Agricoltura*, 22-32
- Ravis-Giordani G. (1983) *Bergers corses. Les communautés villageoises du Niolu*, Edisud 505 p.

¹ Segnu : correspond à une entaille de l'une ou des 2 oreilles, entailles identiques ou pas, discrète mais visible ; c'est la marque de la propriété du troupeau.